

Trois éducateurs de l'institution accusent la direction de licenciements abusifs

Conflit dans un foyer de l'Arche

« ALEXIS RAPIN

Fribourg » Ce n'est pas le déluge mais à tout le moins une mer agitée qui fait actuellement tanguer l'institution d'accueil pour personnes handicapées l'Arche Fribourg. La direction est en conflit larvé avec trois employés de son foyer Béthanie, à l'avenue du Moléson, qui l'accusent de licenciements abusifs. Les éducateurs dénoncent une attitude peu en phase avec les «valeurs chrétiennes» revendiquées par cette communauté.

C'est, sans surprise, deux versions des faits bien différentes qui s'opposent. Laurence*, Vincent* et Myriam*, les trois éducateurs concernés, sont menacés d'un licenciement que le Syndicat des services publics du canton de Fribourg (SSP) considère d'ores et déjà comme abusif. Evoquant une communication depuis longtemps difficile avec leur direction, les tensions auraient pris des proportions démesurées l'hiver dernier, après qu'ils ont tenté de défendre un collègue frappé d'un avertissement jugé illégitime.

Plusieurs mois de tensions

Interloqués par la démarche de leur supérieure, ils disent depuis lors avoir continuellement cherché à instaurer le dialogue, notamment lors de rencontres d'abord. Ils demandent un audit, puis une médiation externe, requêtes qui leur sont refusées. Après plusieurs mois de dissensions, la direction les convoque en mai et leur remet une lettre les accusant de diffamation. Ils sont sommés de s'excuser s'ils entendent «continuer à travailler auprès de l'Arche».

Pour les trois collègues, le document fait figure d'ultimatum. Refusant, selon les mots de Laurence, de «s'excuser pour une faute qu'ils n'ont pas commise», ils prennent alors contact avec le SSP. Le dialogue, depuis, est au point mort: le syndicat s'est vu opposer une fin de non-recevoir lorsqu'il a cherché à connaître les motifs de licenciement des éducateurs.

Démissions à la direction

De son côté, l'institution reconnaît l'existence du conflit mais se défend de toute démarche unila-



C'est au foyer de Béthanie, situé à l'avenue du Moléson, que travaillent les éducateurs en conflit avec la direction. Alain Wicht

«Nous devons rester neutres, mais cherchons à offrir un espace de dialogue»

Céline Hiedl, coordinatrice de l'Arche Suisse

térale: la direction et le comité de l'association de l'Arche Fribourg disent avoir écouté les revendications des trois employés, qui ont été invités à formuler des «propositions concrètes et constructives pour sortir d'une posture conflictuelle». Faute de collaboration de leur part, la hiérarchie a dû «poser un cadre nécessaire à la poursuite de leur engagement».

On rappelle également qu'aucun licenciement n'a été prononcé à ce jour, deux employés étant en arrêt maladie. Le contrat à durée déterminée de Myriam, toutefois, n'est effectivement pas reconduit. Laurence et Vincent, eux, s'attendent malgré tout à recevoir une lettre à leur retour de congé. Leur situation est d'autant plus floue que, du côté de l'institution, la directrice et la

présidente du comité de l'Arche Fribourg ont entretemps annoncé leur démission.

Dans l'impasse

Pour Laurence, il y a aussi toute une dimension humaine à prendre en considération. Elle affirme qu'elle et ses collègues sont très appréciés des résidents du foyer Béthanie, dont deux familles sont intervenues auprès de la direction en leur faveur.

Catherine Friedli, secrétaire syndicale au SSP, s'indigne de l'attitude d'une institution reconnue d'utilité publique et subventionnée par l'Etat de Fribourg. A 52 et 49 ans respectivement, Laurence et Vincent font, selon elle, face à un horizon précaire sur le marché de l'emploi. La direction rétorque de son côté que, comme toute institution spécia-

lisée, l'Arche Fribourg doit pouvoir fonctionner dans un cadre de travail où l'autorité est respectée, cadre auquel les trois salariés auraient refusé de se plier.

A l'externe, l'Arche Suisse, faitière de l'association fribourgeoise, rappelle que la structure de l'organisation ne lui octroie aucune autorité sur ce genre de dossier. «Nous devons rester neutres, mais cherchons à offrir un espace de dialogue», souligne Céline Hiedl, coordinatrice de l'Arche Suisse. Elle reconnaît toutefois qu'elle espère pouvoir régler le différend «de manière plus harmonieuse que ce n'est le cas actuellement». Manifestement dans l'impasse, les deux parties se disent en effet prêtes à mener l'affaire devant le Tribunal des prud'hommes. »

* Prénoms d'emprunt

FRIBOURG

IL ROULE SANS PERMIS

Un conducteur âgé de 31 ans a été interpellé jeudi à Fribourg, près des jardins du Domino, par la police cantonale. Il roulait à vive allure dans les rues de la ville, et a tenté d'échapper aux forces de l'ordre. Le chauffeur transportait deux passagers. Il conduisait avec un taux d'alcool dans le sang supérieur à 0,8 gramme, sans permis. Il a été placé en arrestation provisoire. MB

NEYRUZ

TINGUELY À L'HONNEUR

Comme Fribourg, Neyruz rend hommage à Jean Tinguely lors de la fête nationale. Dimanche 31 juillet, dès 18 h 30 au complexe communal, un reportage sera diffusé sur deux écrans géants: il donnera la parole à des habitants ayant côtoyé l'artiste et présentera diverses photos. Décédé il y a 25 ans, Jean Tinguely a vécu les dernières années de sa vie à Neyruz, où il est enterré. TG

SARINE

UNE SCIERIE EN FLAMMES

Un incendie s'est déclaré dans une scierie, jeudi vers 23 h 20, à Vuisternens-en-Ogoz. Une étincelle produite par une machine semble à l'origine du sinistre, selon les premiers éléments de l'enquête. Personne n'a été blessé. Une trentaine de pompiers ont maîtrisé le sinistre. La façade et la toiture du bâtiment ont été endommagées. Personne n'a été blessé. Le montant des dégâts n'a pas encore été estimé. TG

SANTÉ MENTALE

UN NOUVEAU MÉDECIN

Le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) engage Luca Rampa, diplômé de l'Université de Zurich et ancien responsable de la clinique de la mémoire à l'Hôpital de l'Île, à Berne. Celui-ci occupera le poste de médecin-adjoint, responsable de l'unité germanophone du Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour adultes. Entrée en fonction prévue au mois d'août. NM

Un décor de taille pour le 1^{er} Août

Fribourg » Une construction de 8 mètres de haut, en bois et en métal. Le mystérieux aménagement s'élève aux Grandes-Rames, à Fribourg. Il servira de principal décor au spectacle concocté pour le 1^{er} Août en hommage à Jean Tinguely, mort il y a 25 ans.

Prémontés dans une halle de Blue-Factory, les éléments ont été transportés jeudi au bord de la Sarine. Une grue a été nécessaire pour les empiler. Hier, l'heure était aux premières finitions sur le site: coup de peinture, pose d'éclairages et tests pratiques, sous la conduite des concepteurs du spectacle Olivier Suter et Klaus Hersche, anciens directeurs du Festival du Belluard. «Nous avons commencé à préparer cette soirée au début de l'année déjà», relève Olivier Suter.

Le spectacle, offert dans le cadre de la fête du 1^{er} Août par la ville de Fribourg et l'association Tinguely 2016, débutera à 20 h, pour une fin prévue



Montage des décors en vue du spectacle du 1^{er} Août en hommage à Jean Tinguely. Julien Chavaillaz

aux alentours de 23 h 15. «C'est un acte qui rend hommage à l'artiste et qui permettra de vivre autrement la fête nationale», résume Olivier Suter, qui préserve la surprise quant au contenu du spectacle, truffé de références à l'œuvre de Jean Tinguely.

La soirée, annoncée explosive, sera notamment agrémentée des effets pyrotechniques de la compagnie française Pyro'Zié. Les artificiers avaient proposé un spectacle à Fribourg lors du 85^e anniversaire de la ville, en 2007. «Jean Tinguely est l'un des premiers artistes à avoir travaillé avec des explosions», rappelle Olivier Suter. Le discours du 1^{er} Août 1991 écrit par Jean Tinguely à Neyruz sera également prononcé par cinq politiciens et le comédien Jean Winiger.

La population est invitée à se rendre en Basse-Ville pour profiter du spectacle. Contrairement aux autres années, aucun feu d'artifice ne sera tiré depuis la Lorette. » THIBAUD GUISSAN

Le député Ruedi Vonlanthen a fait opposition aux travaux

Gouglera » L'identité de l'un des trois opposants à la transformation de l'ancien Institut de la Gouglera, à Chevrières, en centre fédéral d'accueil de requérants d'asile est désormais connue. Il s'agit du député PLR Ruedi Vonlanthen, ancien syndic de Chevrières. Il fonde notamment son opposition sur le fait que la nouvelle utilisation du site ne serait pas conforme à l'affectation de la zone.

En 2007, les bâtiments et le domaine agricole adjacent avaient en effet été vendus ensemble à Beat Fasnacht. Or, l'an dernier, la Confédération avait déboursé 19 millions de francs pour l'acquisition des bâtiments, Beat Fasnacht restant propriétaire des terrains agricoles. «Ce n'est pas admissible», plaide Ruedi Vonlanthen.

Le libéral-radical invoque également des raisons de sécurité

pour motiver son opposition. «Entourer le bâtiment de la Gouglera avec une clôture ne sera pas suffisant pour assurer la sécurité de la population concernée», considère-t-il. Le Singinois se demande également pourquoi la Confédération prévoit d'installer sur le site un système de protection contre les tremblements de terre alors que, dans le canton de Fribourg, peu de bâtiments en sont équipés.

Pour rappel, l'ouverture du centre de requérants d'asile de Chevrières est prévue pour la seconde moitié de l'année 2017. Il totalisera 300 lits et son exploitation nécessitera la création de vingt places de travail. Les travaux devraient coûter 8,8 millions de francs. »

FREIBURGER NACHRICHTEN
ADAPTATION NICOLAS MARADAN